



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

Revue scientifique thématique semestrielle
Environnement et Dynamique des Sociétés



N° 014
Juin
2026



Presse Universitaire
Niamey



ISSN



1859 - 5146

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

LERTESS - AD

Revue scientifique thématique semestrielle

Environnement et **D**ynamique des **S**ociétés



FACTEUR D'IMPACT (SJIFactor.com)		INDEXATION EDS	
2024	4,9		https://sjifactor.com/passport.php?id=23616
2023	4,866		
2022	4,497		https://portal.issn.org/resource/ISSN/1859-5146
2021	4,09		
2020	3,752		

Photo de couverture : Vue de la cuvette oasienne d'Issoufory, située dans le département de Goudoumaria, région de Diffa au Niger M. WAZIRI M. Zaneidou, 2026

MAQUETTE & PAO: Dr MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou, LERTESS/AD, UAM - Niamey

N° 014

ISSN



1859-5146

JUIN 2026

Note aux auteurs

La revue « Environnement et Dynamique des Sociétés » du Laboratoire d'étude et de recherche sur les territoires sahélo-sahariens : aménagement, développement est une revue thématique semestrielle. Elle publie en français ou en anglais des articles originaux ou des ouvrages résultant des recherches effectuées dans l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société par des chercheurs extérieurs dans les domaines d'intérêt de la revue. Pour faciliter l'édition, les auteurs sont invités à suivre les recommandations suivantes :

- [1]. En principe aucun article ne doit occuper plus de 15 pages dans la revue, tout compris, sachant qu'une page de la revue contient environ 500 mots.
- [2]. Le manuscrit doit être soumis en version numérique. L'article doit répondre à la structure suivante :
 - a) Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
 - b) Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- [3]. Le texte au format A4, doit être saisi en police Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte et 14 pour les titres et avec un interligne de 1,5. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction et de la conclusion et de la bibliographie doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. 1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).
- [4]. Les auteurs peuvent envoyer leurs textes qui doivent être traités en Word sur PC par Internet à EDS : revueeds@gmail.com.
- [5]. Tout article doit être accompagné d'un résumé n'excédant pas 200 mots avec indication des mots clés au maximum 5 en français et d'un Abstract et des Key words en anglais. Ces résumés doivent permettre au lecteur d'apprécier exactement l'intérêt de l'article, les problèmes posés, les méthodes employées et les résultats obtenus. Ils doivent être rédigés avec le plus grand soin, dans une langue claire.
- [6]. Les illustrations qui doivent être pertinentes (photos, croquis, graphiques, cartes et tableaux) se limiteront au minimum nécessaire.
- [7]. Les références bibliographiques : elles doivent être citées dans le texte de la manière suivante : (B. Yamba, 1975, p21). Lorsque la référence comporte plus de trois auteurs, seul le premier auteur sera mentionné suivi de « et al. ». A la fin de l'article, les références constituant la bibliographie doivent être citées par ordre alphabétique croissant et de date pour un même auteur le tout numéroté. Pour chaque référence, inclure les noms complets de tous les auteurs. Une référence en ligne (Internet) est acceptable si elle s'avère fiable et crédible, on prend soin de mentionner le lien (la page web). Exemple : ANTHELME Fabien, BOISSIEU Dimitri, GIAZZI Franck et WAZIRI MATO Maman - (Page consultée le 30 mai 2011) *Dégradation des ressources végétales au contact des activités humaines et perspectives de conservation dans le massif de l'Air (Sahara, Niger)* - Vertigo, La revue électronique en sciences de l'environnement, Vol.7 no2, Adresse URL : <http://www.vertigo.uqam.ca/>.

Exemples :

- ▽ **Pour un article de journal ou revue** : Nom (s) suivi du prénom (s) de l'auteur (s); la date de parution de l'article : le titre de l'article, le titre du périodique en italique et précédé de « in » ; le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim., 2003 - Les loupes d'érosion, formes majeures de dégradation des terres de glaciaires à sols indurés : Cas de Bogodjotou (Niger). In *Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Tome VII, pp. 220-228.
 - ▽ **Pour les ouvrages** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet de l'ouvrage en italique ; le nombre de volumes et le nombre total de page ; le nom de l'éditeur ; le lieu de l'édition. Exemple : KILANI Mondher et WAZIRI MATO Maman, 2000 - *Gomba Hausa : dynamique du changement dans un village sahélien du Niger*, éditions Payot, Lausanne, 175 pages.
 - ▽ **Pour un chapitre dans un ouvrage** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet du chapitre ; le titre de l'ouvrage en italique, le nom de l'éditeur entre parenthèse ; la maison d'édition ; le lieu de l'édition. Exemple : MOTCHO Henri Kokou, 2007 - Dynamique urbaine et intégration régionale en Afrique de l'Ouest. - In : *Les États-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas du Niger*, (WAZIRI MATO, éd.), Karthala, Paris, pp. 121-137.
 - ▽ **Pour un article d'acte de colloque** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre de l'article, titre du colloque précédé de in, le nom de la revue, le lieu d'édition, le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim, 1998 - Dégradation des terres et pauvreté au Niger : cas du terroir villageois de Windé - Bago (Dallol Bosso Sud). In : *Actes du Colloque du Département de Géographie FLSH/UAM Niamey 4-6 juillet 1996. Urbanisation et pauvreté en Afrique de l'Ouest*. Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, n° Hors-Série, pp.49-61.
 - ▽ **Pour une agence gouvernementale ou internationale considérée comme auteur** : Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, 2006 - *Guide national d'élaboration d'un plan de développement communal*, Direction Générale du Développement Communautaire, 35 pages.
- [8]. Les notes : elles doivent être en bas de chaque page et mentionnées dans le texte par leur numéro respectif. La police est la même avec le texte mais de taille 10.
 - [9]. Les cartes, les graphiques et les figures : ils doivent être produits à l'échelle définitive avec des dimensions adaptées au format de la revue. Les titres sont placés en haut.
 - [10]. Les photographies : il faut fournir des tirages bien contrastés en couleurs ou en noir et blanc. Les titres sont placés en haut.
 - [11]. Les tableaux : ils sont numérotés en chiffre arabe et le titre doit être placé en bas.

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)*Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***Revue scientifique thématique semestrielle****Environnement et Dynamique des Sociétés****DIRECTEURS DE PUBLICATION****Directeur de publication** : Pr AMADOU Boureima**Directeur Adjoint de publication** : Pr WAZIRI MATO Maman**COMITE SCIENTIFIQUE**

Pr AMADOU Boureima, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Moumouni, Niamey; Pr MOTCHO Kokou Henri, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ISSA DAOUDA Abdoul-Aziz, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TANDINA OUSAMANE Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TIDJANI ALOU Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr YAMBA Boubacar, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ZOUNGROUNA Pierre Tanga, Université J. K. de Ouagadougou (Burkina Faso) ; Pr WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BONTIANTI Abdou, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr MOUNKAÏLA Harouna, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey, Pr BOUKPESSI Tchaa, Université de Lomé (Togo), Pr. YABI Ibouaraïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin), Pr. KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Pr. KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire), LARE Lallé Yendoukoa, Université de Lomé (Togo), KADOUZA Padabô, Université de Kara (Togo).

COMITE DE REDACTION**Rédacteur en chef** : Pr WAZIRI MATO Maman**Rédacteur en chef Adjoint** : Pr DAMBO Lawali

Membres : Pr BODE Sambo, Dr ABDOU YONLIHINZA Issa (MC), Dr YAYE SAIDOU Hadiara (MC), Dr BAHARI IBRAHIM Mahamadou (MC), Dr MAMAN Issoufou (MC), Dr KONE MAMADOU Mahaman Moustapha (MC)

Nota Bene : Les opinions et analyses présentées dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue Environnement et Dynamique des Sociétés (EDS).

ADRESSE :*Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI****BP: 418 Niamey - NIGER.****Email:** revueeds@gmail.com **Site :** www.revue-eds.com

© Copyright : Revue EDS, 2026

COMITE DE LECTURE

- ✿ Pr. ABDO LAOUALI SERKI Mounkaïla, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. AMADOU Boureïma, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. AMADOU Oumarou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. BODE Sambo, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. DAMBO Lawali, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ELHADJI OUMAROU Chaïbou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. FANGNON Bernard, Université d'Abomey Calavi (Benin)
- ✿ Pr. KOUADIO Guessan, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ✿ Pr. SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ Pr. SOUMANA KINDO Aïssata, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin)
- ✿ MC. ABDOU YONLIHINZA Issa, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ADO SALIFOU Arifa Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. DJANGRANG Man-Na, Université de Moundou (Tchad)
- ✿ MC. KASSI-DJODJO Irène, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KIARI FOUGOU Hadiza, Université de Diffa (Niger)
- ✿ MC. KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. MALAM ABDOU Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. OUATTARA Seydou, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. TANKARI Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. TRAORÉ Porna Idriss, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

SOMMAIRE

L'IMPACT DU RETRAIT DES PAYS DE L'AES (BURKINA FASO, MALI, NIGER) DE LA CEDEAO SUR LEURS INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS	9
Lassana TOURE^{1*}, Abdoul Karim DIAMOUTENE¹, Mahamadou Bassirou TANGARA¹ et Mickaël CLEVENOT²	
PROMOUVOIR LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES LOCALES PAR LES ACTIONS CLIMATIQUES DANS LES ZONES D'INTERVENTION DU PROGRAMME JASS DANS LES REGIONS DE TAHOUA ET MARADI AU NIGER	26
MAMAN Issoufou^{1*}, IBRAHIM Habibou¹, AFANE Abdoukader¹, MAMADOU KONE Mahaman Moustapha¹, YAMBA Boubacar² et ISSOUFOU DJIGO Ibrahim³	
L'EGYPTE PHARAONIQUE : LE DON DU NIL.....	43
OLAME HOUMINA Patrice¹	
IDENTIFICATION, SOURCES ET DYNAMIQUES DES INNOVATIONS AGROÉCOLOGIQUES DANS LA FILIÈRE MARAÎCHÈRE AU SUD BÉNIN	61
ADJE E Funmilayo^{1*}, MAGNON Y. Z. Zountchégbé², EFIO Sylvain³ et TOSSOU C. Rigobert⁴	
RESILIENCE COMMUNAUTAIRE FACE A LA MALNUTRITION DANS LA COMMUNE DE TORI-BOSSITO AU BENIN : RECITS DE MENAGES AYANT RENVERSE LA SITUATION CHEZ LEURS ENFANTS.....	75
HOUNSI Augustin^{1*}, HINNOU Patrick², NASSI Karl Martial³, Roch L. MONGBO⁴ et ADJILE O. Alida⁴	
INNOVATIONS LOCALES ET COHESION SOCIALE : STRATEGIES COMMUNAUTAIRES DE PREVENTION DES CONFLITS ET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A BARIENOU (NORD-BENIN)	90
HOUNDEOKOU Sèkannou Gérard^{1*}, VODOUNNON TOTIN K. Marius² et MELIHO Pierre Codjo³	
ARBRE SACRE « JAG SIR », PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EN PAYS TOUPOURI DANS LE MONT-ILLI AU SUD-OUEST DU TCHAD	106
BAYANG Sirbélé¹	
DU RENOUEAU EXISTENTIALISTE A L'HERITAGE SARTRIEN DE LA PSYCHANALYSE EXISTENTIELLE.....	118
SALIFOU HAMANI Abdoul-Aziz^{1*} et SOULEYMAN Mahaman²	
ENJEUX ET PERSPECTIVES DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL DES COMMUNES DU SUD BÉNIN-TOGO	138
Cokou Romain AHLINVI^{1*}, Expedit Wilfrid VISSIN², Jean-François FAÛ³ et Jacques AGUIADAHO⁴	
GESTION DES POINTS D'EAU DANS LE QUARTIER KALLEY PLATEAU DE NIAMEY, NIGER.....	154
SOULEY BOUBACAR Adamou¹, BOUBACAR AKALI Haoua^{2*} et MOTCHO Kokou Henri³	

STRATEGIES D'ADAPTATION DES EXPLOITANTS MARAICHERS DE LA COMMUNE DE SEYNA DANS LA REGION DE GAO FACE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE .170
Mahamadou CISSE^{1*}, Bakary DAGNO¹ et Vembé Blaise KONE²

VARIABILITE TEMPORELLE DES CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES DES EFFLUENTS DE RAFFINERIE PETROLIERE : IMPLICATIONS POUR UN TRAITEMENT EN AVAL188
Ismaël Ousseini Nafiou^{1*} et Mahamadou Mounir Zakari¹

ACCES DES REFUGIES AUX TERRES AGRICOLES DANS UN CONTEXTE DE CRISE FONCIERE : CAS DU DEPARTEMENT DE GUIDAN ROUMDJI DANS LA REGION DE MARADI199
MAHAMAN SALIFOU Moussa^{1*} et HAROUNA Mounkaila²

IMPACTS SOCIOECONOMIQUES DE L'ETAT D'URGENCE A TORODI, DANS LA ZONE DES TROIS FRONTIERES216
SOUMAILA Hama¹, ALZOUMA POUTCHA Issoufou² et DAOUDA BANA Askandara^{3*}

STRATEGIES ENDOGENES DE PROTECTION DU FONCIER MARAICHER DANS L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY 5 (NIGER)227
IDRISSA BONDABA Tayabou^{1*}, MOUMOUNI MAHAMANE SANI Moumouni¹ et MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou²

ANALYSE DES CONFLITS LIES A LA LIBERATION DES CHAMPS DES CULTURES PLUVIALES AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE BELBEDJI, REGION DE ZINDER (NIGER)241
HAROU ABOU Idrissa^{1*}, ALI Salé² et MAMAN SANI Amadou³

DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES ET EVOLUTION VILLAGEOISE DANS LE CERCLE DE GOUNDAM : CROISSANCE NUMERIQUE ET MUTATIONS DE LA TAILLE DES VILLAGES DEPUIS L'INDEPENDANCE255
Mahamadou ABOCAR^{1*}, Mahamadou Faradji MAIGA², Mahamane ALBOUKADER³ et Boubacar Ousmane TOURE⁴

DYNAMIQUE D'OCCUPATION ET ENJEUX DE SECURISATION FONCIERE EN ZONE PASTORALE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE BELBEDJI, REGION DE ZINDER (NIGER)269
HAROU ABOU Idrissa^{1*}, ALI Salé², ABDOU SANI Mountaka³ et MAMAN SANI Amadou⁴

DIRE LA GUERRE : L'APPREHENSION DU CONCEPT IDENTITÉ RECONSTRUCTIVE CHEZ LES ÉCRIVAINS TCHADIENS281
Parfait NADJIBEYE¹

CONTRIBUTION DES CULTURES IRRIGUEES DANS LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE DES MENAGES AGRICOLES DE L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY V293
OUSSEINI ISSA Abdou^{1*}, ADO MIKO Mahamadou Makana² et WAZIRI MATO Maman³

GOVERNANCE URBAINE ET HUMANITES DANS L'AMENAGEMENT D'UNE VILLE MOYENNE IVOIRIENNE : LE CAS DE TIEBISSOU AU CENTRE DE LA COTE D'IVOIRE306
N'Dri Ernest KOUADIO^{1*}, Sientienwin SEKONGO² et Teré GOGBE³

EVOLUTION DU LAC TCHAD DE 2015 A 2025 : QUELLE IMPACT SUR LA PECHE DANS LA PARTIE NIGERIENNE	323
ELH KAKA ADAM Eih Ligari ¹ et KIARI FOUYOU Hadiza^{2*}	
PERCEPTION DES AGROPASTEURS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE SAHEL : LE RECOURS AUX SAVOIRS ENDOGENES POUR UNE RESILIENCE ACCRUE DES COMMUNAUTES DANS LA ZONE DE KONNI AU NIGER	338
ABDOULAYE NOUHOU Mahamadou^{1*}, MOUSSA Mahamadou Sani² et WAZIRI MATO Maman¹	
AGE AU MARIAGE ET PROLONGEMENT DU CELIBAT CHEZ LES ETUDIANT.E.S DE L'UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI.....	353
ABDOURAHAMANE NAJOUH Alhassane¹	
VIE ET ONTOLOGIE DU VIVANT : LE DEBAT ENTRE E. KANT ET H. JONAS	367
Romuald T. AMOUSSOUGA^{1*} et Alain Corneille TOWOU²	
CONSOMMATION DE LA VIANDE DE BROUSSE PAR LES POPULATIONS DES MONTS ALEDJO AU NORD-TOGO.....	385
DJERI Idrissou^{1*} et NOBIME Georges²	
VULNÉRABILITÉ ET ADAPTATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE 2ÈME PÔLE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (PDA2) AU NORD DU BÉNIN.....	397
Guy Cossi WOKOU¹	
IMPACTS DE LA VARIABILITE CLIMATIQUE SUR LES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES DU DEPARTEMENT DE GOURE (REGION DE ZINDER, NIGER).....	412
IBRAHIM SOULEY Malam Zanaidou^{1*}, WAZIRI MATO Maman², HASSANE YAOU Tahirou³, HAMADOU YOUNOUSSA Bachirou³ et GARBA Zibo³	
APHRIKÊ OU AFAGHÊ ? POUR UNE HYPOTHÈSE DE RELECTURE ÉTYMOLOGIQUE DES NOMS DE L'AFRIQUE À PARTIR DE LA LANGUE HO	433
Wanilo Guillaume GANHIDE¹	
VULNERABILITE DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICILES DES PLAINES DE KORIOUME, HAMADIA ET DAYE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE URBAINE DE TOMBOUCTOU (MALI).....	454
Mahamane ALBOUKADER^{1*}, Seydou MARIKO² et Mahamadou ABOCAR³	
LUTTE CONTRE LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE AU BENIN : CAS DU FINANCEMENT DE L'ADAPTATION ET DE L'ATTENUATION	468
Alfred Bothé Kpadé DOSSA¹	

DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES ET EVOLUTION VILLAGEOISE DANS LE CERCLE DE GOUNDAM : CROISSANCE NUMERIQUE ET MUTATIONS DE LA TAILLE DES VILLAGES DEPUIS L'INDEPENDANCE

Mahamadou ABOCAR^{1*}, Mahamadou Faradji MAIGA², Mahamane ALBOUKADER³ et Boubacar Ousmane TOURE⁴

1. Institut supérieur de management de Tombouctou, Mali

2. Doctorant en Géographie et aménagement, Institut de Pédagogie Universitaire (IPU), Bamako, Mali

3. Université des sciences sociales et de Gestion de Bamako, Mali

4. Institut Supérieur de Management de Tombouctou, Mali

**Correspondant courriel :mahamadou9abo@yahoo.fr*

Résumé

Cette étude révèle que le cercle de Goundam a connu une dynamique démographique ascendante depuis l'indépendance, avec une population passant d'environ 115 000 habitants en 1987 à environ 150 000 à 155 000 habitants en 2009, soit une augmentation d'environ 30 à 40%. Cette croissance s'inscrit dans un contexte de dynamique de faible densité et de forte vulnérabilité climatique, marquée par les sécheresses et la dégradation des sols. Les données des Recensements généraux de la population et des études de développement rural révèlent que la croissance ne se distribue pas de manière homogène, mais se concentre principalement dans certains pôles communaux et centres administratifs.

L'analyse de l'évolution de la population met en évidence une structuration spatiale de la croissance, où les villages de taille moyenne et grande ont connu les plus fortes croissances, tandis que certains petits hameaux ont stagné ou décliné. Cette évolution illustre une mutation de la taille des villages, marquée par l'agrandissement des villages, la densification des structures résidentielles et la spécialisation progressive des fonctions. Les résultats permettent de comprendre que la croissance démographique ne se limite pas à un accroissement quantitatif, mais s'accompagne d'une reconfiguration spatiale et fonctionnelle des villages dans le cadre du cercle de Goundam.

Mots-clés : Dynamiques démographiques, Evolution villageoise, Croissance numérique, Mutations taille des villages, Cercle de Goundam

DEMOGRAPHIC TRENDS AND CHANGES IN VILLAGES IN THE GOUNDAM DISTRICT: POPULATION GROWTH AND SHIFTS IN VILLAGE SIZE SINCE INDEPENDANCE

Abstract

This study reveals that the Goundam circle has experienced an upward demographic trend since independence, with a population increasing from approximately 115,000 inhabitants in 1987 to around 150,000 to 155,000 inhabitants in 2009, representing an increase of about 30 to 40%. This growth occurs in a context of low density and high climatic vulnerability, marked by droughts and soil degradation. Data from the General Population Censuses and rural development studies reveal that growth is not distributed evenly but is mainly concentrated in certain communal hubs and administrative centers.

The analysis of population evolution highlights a spatial structuring of growth, where medium and large-sized villages experienced the strongest growth, while some small hamlets stagnated or declined. This evolution illustrates a change in village size, marked by the enlargement of villages, the densification of residential structures, and the gradual specialization of functions. The results help to understand that demographic growth is not limited to a quantitative increase but is accompanied by a spatial and functional reconfiguration of villages within the Goundam circle.

Keywords : Demographic dynamics, Village evolution, Numerical growth, Changes in village size, Goundam Circle

Introduction

Le cercle de Goundam, situé dans la région de Tombouctou au Mali, est une zone rurale caractérisée par une faible densité de population, une forte dépendance vis-à-vis des ressources naturelles et une longue histoire de mouvements de population et de réorganisation de l'habitat. La population rurale est majoritaire (81,6 %) et la quasi-totalité de la population urbaine s'adonne à l'agriculture, l'élevage et/ou la pêche qui constituent les principales sources de revenus dans la zone, ces activités fournissant environ 90 % des richesses qui y sont générées (GROUPE URD, 2020, p8). Elle est inégalement répartie et se trouve concentrée le long du fleuve et des lacs où ces activités sont favorables (M. Abocar, 2025, p77).

Depuis l'indépendance du pays, ce territoire a connu une évolution démographique constante, alimentée par un taux de natalité élevé et des déplacements de population liés aux variations climatiques et aux mutations économiques. L'étude de ces phénomènes est particulièrement importante pour comprendre la transformation du monde rural malien, où la question de la taille et de la répartition des villages devient

un enjeu majeur pour la gestion des ressources, l'accès aux services essentiels et la mise en œuvre des politiques de développement.

Les données démographiques issues des Recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH) révèlent que la population du cercle de Goundam est passée d'environ 115 000 habitants en 1987 à environ 150 000 à 155 000 habitants en 2009, soit une augmentation d'environ 30 à 40% sur une période de deux décennies, malgré une densité moyenne inférieure à 2 habitants/km². Cette croissance, loin d'être homogène, se concentre principalement dans certains pôles communaux et centres administratifs, tels que Goundam, Bintagoungou, M'Bouna ou Tonka, comme le soulignent les travaux sur la région du Faguibine et les études de développement rural.

La problématique centrale de cette recherche est la transformation spatiale des villages sous l'effet des dynamiques démographiques et environnementales.

Cette étude a pour but de décrire et d'analyser les dynamiques démographiques et l'évolution villageoise dans le cercle de Goundam depuis l'indépendance du Mali en 1960. Elle s'intéressera notamment à la croissance numérique, la mutation de la taille des villages et les ajustements spatiaux liés à la sécheresse, à la dégradation des sols et aux migrations.

1. Méthodologie

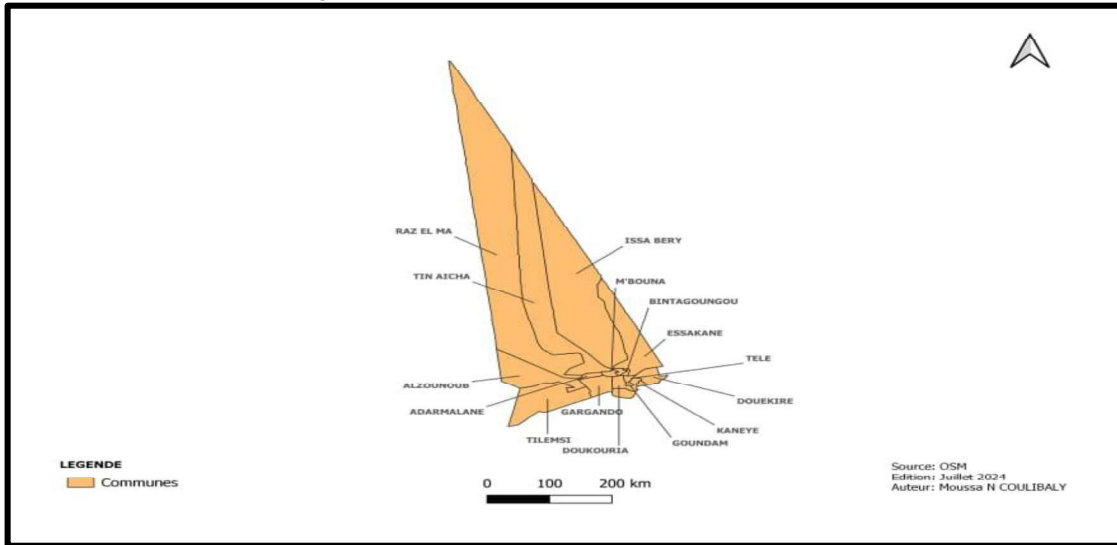
1.1 Site d'étude

Situé dans la 6^{ème} région administrative du Mali, le Cercle de Goundam couvre une superficie de 94 248 km². Il est limité dans sa partie Sud par les Cercles de Niafunké et de Diré, au Nord et à l'Est par le Cercle de Tombouctou à 80 km, et fait frontière avec la Mauritanie dans sa partie occidentale (M. Abocar, 2025, p 80).

Il comprend 16 Communes dont 10 situées autour des lacs du système Faguibine. Les activités économiques des populations sont principalement basées sur l'agriculture de décrue pratiquée par les sédentaires (Sonrhais et Bellahs), la pêche saisonnière par les ethnies (Bozos, Somonos et Sonhrai) et l'élevage pratiqué majoritairement par des tribus Berbères, Touaregs et Maures.

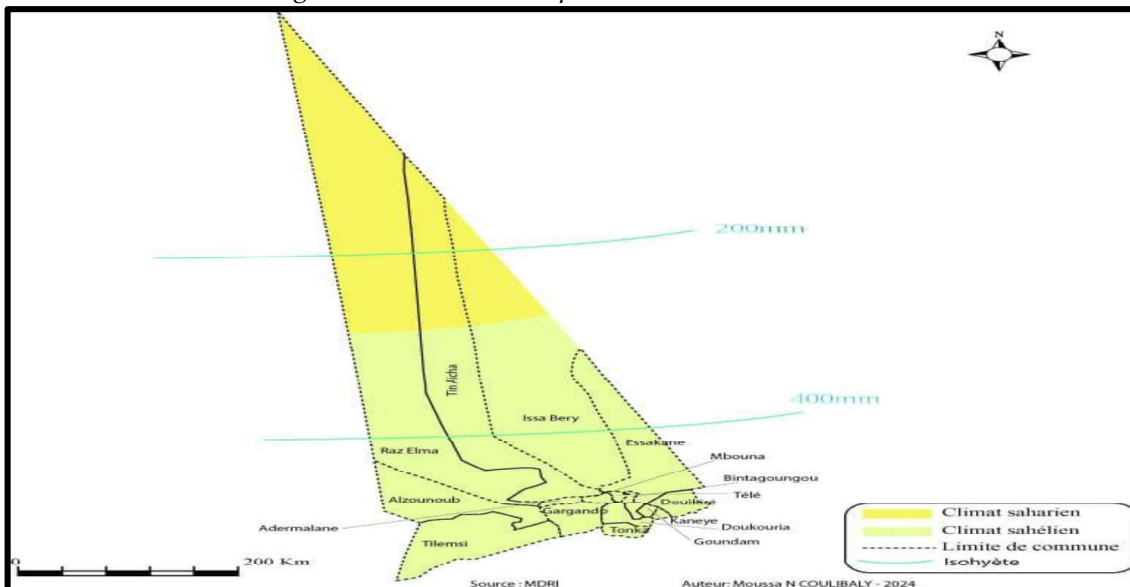
Le Cercle comprend deux grandes zones climatiques : une zone sahélienne au Sud du 16^{ème} parallèle de latitude Nord, où se concentre l'essentiel des ressources naturelles caractérisée par des écarts de température très importants. Une autre, saharienne inhabitée à cause du manque d'eau et de la rareté de la végétation qui compromettent toute forme de vie humaine.

Figure 1 : Présentation du cercle de Goundam



Source : ABOCAR M, 2025

Figure 2 : Zones climatiques du cercle de Goundam



Source : ABOCAR M, 2025

1.2 Collecte de données

Cette étude a été réalisée dans le cercle de Goundam où les activités économiques reposent principalement sur l’agriculture, l’élevage et la pêche.

Cette étude s’appuie surtout sur les Recensements généraux de la population et de l’habitat (RGPH) réalisés par l’État malien, pour les années 1987, 1998, 2009 et 2022 qui constituent la base de données officielles sur la croissance démographique et l’évolution des villages du cercle de Goundam. Pour les périodes intermédiaires et les horizons postérieurs, l’analyse mobilise des données officielles, estimations et projections fournies par le département en charge de la population et de la statistique. Les données officielles proviennent directement des recensements,

les estimations rendent compte des périodes intermédiaires par extrapolation, tandis que les projections reposent sur des hypothèses de natalité, mortalité et migrations.

L'étude a été conduite dans les chefs-lieux de 8 communes sur les 16 que compte le cercle de Goundam. Ces communes sont situées aux abords des différents lacs interconnectés du système Faguibine soit un taux de représentativité de 50%.

Un échantillonnage raisonné a été retenu afin de cibler les acteurs jugés les plus pertinents pour la problématique étudiée. Ainsi, 130 chefs de ménage âgés de 45 ans et plus ayant vécu au moins une des sévères sécheresses des années 1970 ou 1980 ont été enquêtés. Par ailleurs, 30 personnes-ressources issues des services techniques et des collectivités communales ont été interviewées pour compléter l'analyse.

Deux outils ont été mobilisés :

Un guide d'entretien destiné aux personnes ressource et aux services techniques, portant sur les dynamiques démographiques, les données issues des RGPH, l'évolution de la taille des villages et les causes de leur éclatement et l'augmentation continue du nombre de villages.

Un questionnaire administré aux chefs de ménage, centré sur les données socioéconomiques, l'évolution du nombre de villages depuis l'indépendance en 1960, les facteurs explicatifs de la croissance numérique et des mutations de la taille des villages. Le traitement et l'analyse des données ont été réalisés à l'aide des logiciels Excel (analyses statistiques descriptives), Map-Info (cartographie du cercle et dynamiques spatiales) et Word (rédaction et organisation des résultats).

2. Résultats et Analyse

2.1 Analyse de l'évolution démographique

Avec une densité de 2,53 habitants/km² en 2024, le Cercle de Goundam à l'instar de toute la région de Tombouctou reste très faiblement peuplé. Les conséquences néfastes des aléas climatiques à la suite des sécheresses ont entraîné des déplacements massifs des populations au profit d'autres régions plus viables économiquement. Cela explique l'inégale répartition des hommes dans l'espace géographique.

2.2 Evolution de la population

Malgré la faiblesse de sa population, le Cercle de Goundam demeure le second cercle le plus peuplé de la région après Niafunké en 2024. Selon les résultats du recensement national de 1976, il comptait 108 708 habitants et 151 329 en 2009 soit 22,42 % de la population régionale. En 33 ans, la population du cercle a augmenté de 42 621 habitants soit 28%, ce qui semble faible en 33 ans quand on sait que le taux d'accroissement annuel dans la région est de 2,4% en zone rurale et 3,84% pour la zone urbaine. Cette situation semble s'expliquer en partie par les migrations que la zone connaît depuis 1973 et qui furent accentuées en 1978, 1983 et 1985. Ainsi, dans la

zone des lacs du Système Faguibine, des villages entiers se sont déplacés avec l'assèchement des lacs à l'image du Kamango en 1974 et Gouber en 1981.

S'agissant des concessions, le cercle comptait en 1976 23 401 ménages contre 28 730 ménages en 2009. Cette population est essentiellement rurale. En 1987, les ruraux représentaient 82,35% de la population contre 90,37% en 1976. Cette situation s'explique par l'exode rural qui sévit dans le Cercle. Dans cette population, les sédentaires sont plus nombreux, ils 90.280 soit 78,49% de la population totale. Les femmes dominent dans les sex-ratios avec 51,86%, soit 59 659 personnes contre 48,14% pour les hommes.

Du point de vue répartition par âge cette population se caractérise par sa très grande jeunesse. Les jeunes de moins de 20 ans représentent 42% de la population et les vieux 7%. Il est cependant difficile de diviser cette population en groupes d'actifs et improductifs car dans cette zone les enfants interviennent très tôt dans la zone. Dès l'âge de huit ans, ceux-ci aident leurs parents dans les travaux ruraux, les vieux également continuent de travailler au-delà de 70 ans, ce qui rend extrêmement difficile la délimitation des classes.

La moyenne d'âge dans les ménages enquêtés est de 59 ans et elle varie beaucoup en fonction des types de ménages et des localités : elle varie également en fonction des groupes socioprofessionnels : 50 chez les agriculteurs la moyenne d'âge est 55 ans ; chez les éleveurs, elle est de 59 ans ; et chez les pêcheurs, elle est de 56 ans.

En fonction de ces résultats, la population semble très vieille, alors il convient de préciser que l'enquête a porté sur les chefs de ménages ayant vécu au moins une des sécheresses de 1973 ou 1984 sinon les deux à l'âge de 15 ans minimum. L'objectif du choix de ces cibles est d'enquêter des personnes susceptibles de répondre aux préoccupations de notre sujet de recherche.

2.3 Dynamique démographique

Avec une population estimée à 238 530 habitants en 2024, le Cercle de Goundam est faiblement peuplé avec une densité de moins de 3 habitants/km².

Cercle de Goundam	Population 2024	Nbre d'hommes	Nbre de femmes	Taux de féminité
Goundam ville	19 839	9 812	10 026	50,53
Alzounoub	7 057	3 781	3 275	46,41
Adarmalane	1 505	730	776	51,56
Bintagoungou	13 103	6 407	6 696	51,09
Douékirié	28 522	14 185	14 337	50,26
Doukouria	4 358	2 314	2 044	46,91
Essakane	17 903	9 182	8 721	48,71
Gargando	13 433	6 943	6 489	48,30
Issa-bery	6 504	3 135	3 368	51,78
Kaneye	3 676	1 839	1 836	49,95

M'bouna	6 039	2 985	3 053	50,56
Raz-Elma	6 932	3 660	3 272	47,19
Télé	9 341	4 664	4 677	50,06
Tilemsi	11 652	6 174	5 477	47,01
Tin-Aicha	4 692	2 369	2 323	49,50
Tonka	83 976	40 506	43 469	51,76
Total	238 530	118 688	119 843	50,24

Tableau 1 : Evolution de la population du Cercle de Goundam

Source : DNP, Projection septembre, 2023

L'analyse des estimations fait ressortir une population caractérisée par sa féminisation et une forte proportion des jeunes. Le taux de féminisation dans le cercle est de 50,24% (même si, les enquêtes auprès des personnes interrogées indiquent que plus de 30% des hommes de la zone d'étude sont en migration et que moins des habitants résident dans les communes d'origine.

La population du cercle est très inégalement répartie. Ainsi, on note une concentration de la population le long des marigots Kondi, Tassakant dans le Kesso-Killy ; autour des lacs Télé, dans le Sud-Est du Faguibine et surtout aux abords des lacs Horo et Fati.

L'absence des données sur la délimitation exacte de la superficie des communes ne permet pas de déterminer la densité de la population par commune. La répartition de la population permet de constater de très fortes disparités. Ainsi, on constate que (03) seulement à savoir : les populations des Communes de Tonka, Tilemsi, Gargando et Douékiri concentrent 130 351 habitants soit 57,67% de la population du cercle contre seulement 74 540 habitants soit 33,98% pour l'ensemble des (08) communes de la zone d'étude (Goundam ville, Adarmalane, Bintagoungou, Essakane, M'bouna, Issabery, Télé et Tin-Aicha). Le taux d'accroissement naturel moyen du cercle est de 2,2%. La population est passée de 150 150 habitants en 2009 à 238 530 en 2024.

Cependant, en plus des migrations hors de la région, on note un fort taux de déplacement des populations de la zone d'étude à la suite de l'assèchement progressif des lacs vers les communes de Douékiri et surtout Tonka où les conditions de production agropastorale et halieutique sont favorables grâce à la crue régulière et la maîtrise de l'eau permettant l'irrigation dans les périmètres. Aussi, l'assèchement et les phénomènes climatiques extrêmes ont entraîné dans la majorité des communes de la zone d'étude un dépeuplement ou une faible croissance de sa population depuis le début des années 1970.

La mobilité constitue une des caractéristiques des modes de vie et des stratégies de survie des populations de la zone. Cette mobilité se fait différemment suivant les acteurs de production comme le pastoralisme, les modes de pêche ou de production agricole dans les lacs et vallée qui sont très variables suivant les années, soit à la faveur de la dégradation des conditions climatiques, hydrologiques ou sécuritaires particulièrement fréquente depuis une cinquantaine d'années.

2.4 La taille des villages à l'indépendance

En érigeant la subdivision de Diré (situé au Sud-Est de Goundam sur le fleuve Niger) en Cercle à partir de 1961, et le rattachement du poste de Foita au cercle de Niafunké, le cercle de Goundam a perdu sa partie la plus densément peuplée : le Killy avec ses nombreux villages.

Malgré cette amputation, les villages restés sous l'administration du Cercle ont connu de 1976 à 2009 une évolution aussi bien numérique passant de 135 à 219 soit une augmentation de 84 villages, que du point de vue de leur population. L'évolution n'a pas été la même partout à cause des contraintes liées au climat.

Cependant, à l'occasion du nouveau découpage territorial, la taille des villages a connu une diminution du point de vue numérique avec la création de trois (03) nouveaux Cercles ayant entraîné une réduction de 219 à 155 soit 64 villages.

2.5 Evolution numérique des villages

Avant l'amputation de la partie décrite précédemment, le Cercle était réparti en sept cantons : Goundam, Bourem, Haricouna, Koro, Tioki, Killy et les deux villages indépendants.

Le village peul de Boya est une enclave dans le Cercle de Goundam, situé sur le terroir du Canton de Goundam, il est recensé dans celui de Tioki.

A partir de 1961, le cercle a connu une nouvelle organisation administrative. Il fut divisé en huit arrondissements dont quatre sédentaires : Goundam, Tonka, Douékiré et Bintagoungou, et quatre nomades : Farach, Gargando, Ras-El-Ma et Tilemsi. En 1976, on a dénombré 135 villages et fractions dans ces huit arrondissements et 219 en 2009. En 33 ans le nombre des villages a augmenté de 61,64% soit 84 nouveaux villages. Cette évolution est très variable selon les milieux. C'est en milieu nomade que l'on a enregistré le plus grand nombre de nouveaux villages, 84 au total soit 61,64% des nouveaux villages qui se répartissent entre les arrondissements de : Farach, Gargando, Raz-El-Ma et Tilemsi.

Dans les arrondissements sédentaires cependant, il a été recensé moins de nouveaux villages. L'ensemble recensé est de 14 dont 8 à Goundam, 4 à Bintagoungou, 1 à Douékiré et 1 à Tonka.

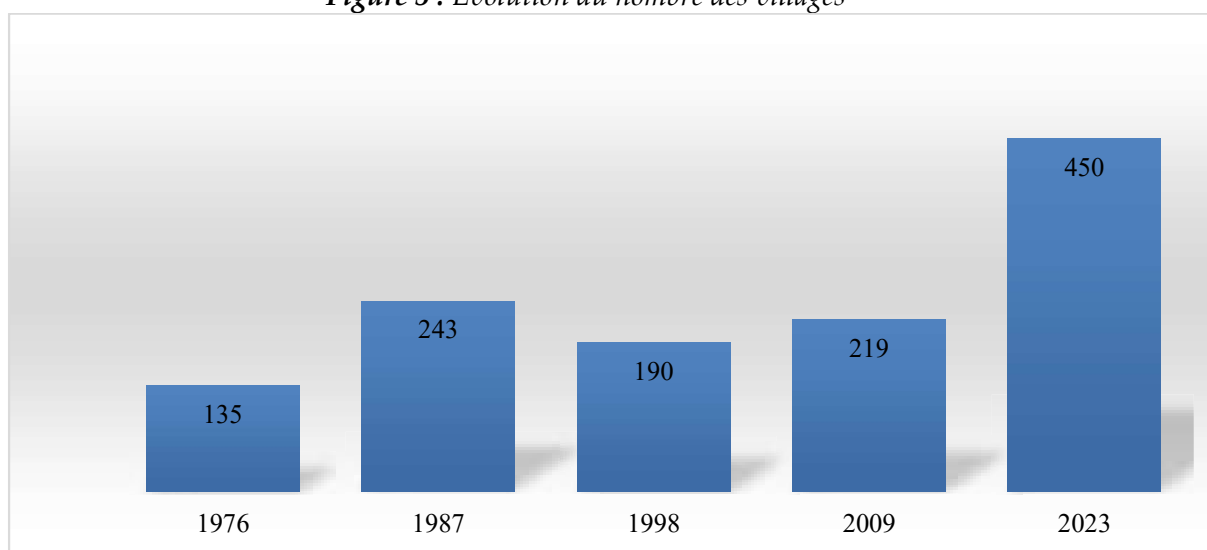
En 1996 suivant la loi n°96-059 du 04 novembre, le Mali a procédé à une nouvelle réorganisation territoriale faisant du cercle de Goundam, 16 Communes dont 1 urbaine et 15 rurales. On peut noter tout de même qu'en s'appuyant sur les chiffres du recensement de 1976 et 1998, les villages sont passés de 135 à 190 soit une augmentation de 55 villages en 22 ans.

Aussi, en 2023 l'Etat du Mali a procédé à un nouveau découpage territorial qui érige (03) anciens arrondissements de Goundam en cercle à savoir : Bintagoungou,

Gargando et Tonka. Cette dernière amputation a réduit le nombre de villages qui était de 219 en 2009 à seulement 155.

Cette situation qui sévit dans le Cercle de Goundam mais aussi les (03) anciens arrondissements érigés en Cercle, est un phénomène qui frappe l'ensemble des pays sahéliens en général et le Nord malien en particulier, à savoir l'éclatement des anciens villages et la conquête de nouveaux espaces. Ce qu'il ne faut surtout pas perdre de vue, c'est que la plupart de ces villages nouvellement créés résultent soit d'une volonté manifeste d'isolement de certaines familles, soit de mobiles économiques, politiques ou personnels. Aussi, cette augmentation du nombre des villages n'est-elle toujours pas suivie d'une augmentation de la population de localités concernées.

Figure 3 : Evolution du nombre des villages



Source : Enquête personnelle, RGPH, Répertoire des villages 1976, 1987, 1998, 2009, 2023

L'analyse des données fait ressortir quatre phases dans l'évolution du nombre des villages de 1976 à 2023. La première phase de 1976 à 1987 a été marquée par un accroissement rapide du nombre de villages qui passe de 135 à 245 soit une augmentation de 110 en seulement 11 ans.

La deuxième phase de cette évolution a connu une réduction considérable du nombre des villages de l'ordre de 22%. En effet, durant la période de 1987 à 1998 soit en 11 ans, le nombre a passé de 245 à 190. Il ressort de nos enquêtes auprès des chefs de villages et personnes ressources que plusieurs raisons expliquent la disparition de ce nombre important du répertoire des villages du cercle. Nous pouvons retenir plusieurs éléments explicatifs à savoir :

- Dans le Cercle de Goundam la plupart des villages sont situés en zone nomade où parfois les conditions d'existence sont très difficiles ;
- La rébellion de 1990-1991 a entraîné la disparition de nombreux villages ;
- Le déplacement massif des populations du Faguibine à la suite de l'assèchement des lacs vers les zones humides ;

C'est ainsi qu'à Echelle, village relevant de l'arrondissement de Tonka, on retrouve (25) chefs de village et leurs communautés dans le même village et qui ont quitté définitivement la zone du Faguibine ;

La troisième phase allant de 1998 à 2009 est marquée par un retour à la création des villages qui ne répondent presque à aucun critère fixé par la loi. L'absence du contrôle de l'Etat encourage certains à la création de village pour des considérations personnelles ou familiales, au cours de la période, il y a eu une augmentation de 29 villages.

Enfin, la dernière phase de 2009 à 2023, il y a eu un accroissement spectaculaire du nombre de villages passant de 219 à 450 soit une augmentation de 321 en 14 ans ce qui constitue un record dans la création des villages. L'enquête auprès des chefs de village et personnes (60) révèlent que le phénomène s'explique par les investissements massifs des partenaires au développement (ONG) en faveur des personnes vulnérables. A ce propos, un conseil au chef de village de Raz-Elma nous disait : « *chacun de nous cherche à faire profiter sa communauté car c'est l'unique moyen de bénéficier des financements des partenaires, sinon c'est d'autres qui en profiteront* ».

2.6 Evolution de la taille des villages

L'amputation de la subdivision de Diré (1961) au Cercle de Goundam a entraîné une baisse notoire de la population de ce dernier (Hamadoun, M, 1992, p93). Selon les résultats des recensements administratifs de 1956 dans le cercle avant l'amputation, la population du cercle a été évaluée à 138 458 habitants. Selon les calculs effectués par Claude Grandet, la moyenne des densités au km² du cercle est légèrement supérieure à 35, elle varie entre 21,1 dans la région du lac Faguibine et 45 sur les rives du marigot de Tassakant.

S'agissant de la densité de la population par rapport à la surface cultivée, elle varie de 203 habitants par km² au lac Faguibine à 463 sur le marigot de Kondi et la moyenne est légèrement supérieure à 335. En comparant ces chiffres à ceux dans le cercle en 1976, 1987, 1998, 2009 et 2023, il est clair que l'importance du dépeuplement dont celui-ci a été objet est manifeste.

S'agissant des densités dans les (03) arrondissements composant le Cercle de Goundam en 2023 sur la base du nouveau découpage territorial, la moyenne est de 4,13 habitants / km². Elle est très variable dans les Communes et villages, ainsi en fonction des densités, nous avons pu regrouper les (07) Communes qui composent les (03) Arrondissements :

Moins de 3 habitants au km², ce groupe est constitué par l'arrondissement de Farach avec pour communes : Essakane et Tin-Aïcha ;

Moins de 5 habitants /km², ce groupe est constitué par l'arrondissement central de Goundam avec pour communes : Goundam urbaine, Doukouria, Kaneye et Télé ;

Avec une densité de 6,17 habitants/km², ce groupe est constitué par l'arrondissement de Douékiré avec pour commune celle de Douékiré. Il ressort de cette analyse que les arrondissements nomades sont moins peuplés bien qu'il existe une grande disparité entre d'une part les communes et d'autre part les villages.

Quant à la population, sur les (07) communes qui composent les (03) arrondissements du cercle de Goundam, quatre (04) ont connu une augmentation de population de 1998 à 2023 avec presque le double dans les communes de l'arrondissement central (Goundam, Doukouria, Kaneye et Télé mais aussi dès les (02) communes relevant de l'arrondissement de Farch à savoir : Essakane et Tin-Aïcha. Ils sont toutes des communes sédentaires. La population n'a connu aucune augmentation de 1998 à 2023 dans la commune de Douékiré (Arrondissement de Douékiré). Ce qui nous permet de dire que l'augmentation numérique des villages fut accompagnée d'une augmentation de la taille des villages concernés. Très souvent c'est phénomène contraire qui s'était produit à savoir une diminution de la population initiale. Une situation qui atteste bien l'hypothèse d'éclatement des anciens villages au profit des nouveaux.

3. Discussion des résultats

Les données recensées montrent que le cercle de Goundam a connu une croissance continue de sa population depuis l'indépendance, dans un contexte de faible densité et de forte dépendance aux systèmes agro-pastoraux et forestiers. Les chiffres du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) indiquent une population d'environ 115 000 habitants en 1987, puis autour de 150 000 à 155 000 habitants en 2009, soit une augmentation d'environ 30 à 40% en deux décennies bien qu'avec une densité moyenne inférieure à 2 habitants/km². Cette évolution témoigne d'une dynamique démographique marquée par la croissance naturelle, mais aussi par des ajustements liés aux crises climatiques et aux migrations de travailleurs vers les zones urbaines ou les pays de la sous-région. Ces résultats corroborent avec une étude réalisée de (OMVF, 2011, p3) qui montre la population totale du Mali était estimée à environ 3 700 000 habitants en 1960 (Rapport FAO) et 7 700 000 en 1987. Elle est aujourd'hui estimée à 14 500 000 habitants (RGPH 2009) et croît au taux de 3,6%. Etant donné la même croissance, elle sera d'environ 21 300 millions habitants en 2020. Une autre étude réalisée par GRANDET, C, 1958, p26), indique que population du cercle a été évaluée par les derniers recensements à 138 458 habitants. Parmi eux, on compte 88 990 sédentaires. Ceux-ci sont administrativement répartis en sept cantons (Goundam Bourem, Haricouna, Koro, Kirchamba, Tioki, Killi) et deux villages indépendants.

L'analyse de l'évolution de la population met en évidence une transition progressive de villages de petite taille à des structures plus grandes, avec un renforcement des

centres communaux comme Goundam, Bintagoungou, M'Bouna ou Tonka. Les études portant sur la région de Faguibine signalent en particulier la concentration de la population sédentaire dans quelques gros villages (Goundam, Fatakara, Bintagoungou, Toukabangou et M'Bouna), qui concentrent une part significative des ménages ruraux (ABOCAR, M, 2025, p109). Cette évolution reflète une mutation de la taille des villages : la plupart des anciens hameaux dispersés ont tendance à s'agréger autour de centres administratifs ou de points d'eau, au détriment de la dispersion spatiale traditionnelle.

La dynamique démographique révèle également une interaction entre croissance numérique et mobilité spatiale. Les mouvements de population sont structurés par la sécheresse, la raréfaction des ressources en eau et la dégradation des terres, ce qui pousse certains groupes à sédentariser ou à se réinstaller près des axes routiers et des lieux de commerce. Dans le même temps, la taille des villages à l'indépendance était nettement plus réduite, avec des structures rurales fragmentées et moins intégrées dans les circuits administratifs et marchands. Les données de plusieurs travaux sur le Faguibine et le cercle de Goundam montrent que la multiplication des habitations et la densification des villages se sont intensifiées à partir des années 1980–1990, sous l'effet conjugué de la hausse des naissances et de la baisse de la mobilité purement nomade, comme l'indique les répertoires des villages (RGPH, 1998, p137 et 1976, p151). Le dernier RGPH réalisé par l'Etat Malien en 2022 indique, la population malienne est passée de 14 528 662 habitants en 2009 à 22 395 489 habitants en 2022 confirmant nos résultats sur la zone d'étude. Cette évolution correspond à un taux d'accroissement intercensitaire (2009-2022) annuel moyen de 3,3 %. En comparaison à la période 1998- 2009 au cours de laquelle, le taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen était de 3,6 %, le rythme d'accroissement démographique a légèrement baissé. Au regard de la tendance observée entre 1976 et 2022, on assiste en une multiplication par 3,5 de la population du Mali p23.

Enfin, l'évolution numérique des villages et la dynamique de la taille des villages s'inscrivent dans une logique de centralisation territoriale et de renforcement des communes. Les recensements et rapports de développement rural indiquent que les villages de taille intermédiaire ont connu les plus fortes croissances, tandis que certaines petites unités ont même tendance à se vider ou à se transformer en champs saisonniers. Cette tendance illustre une forme de reconfiguration de l'habitat villageois dans le cercle de Goundam, où la croissance démographique ne se traduit pas seulement par un accroissement du nombre d'habitants, mais aussi par une mutation qualitative de l'espace rural (agrandissement des villages, densification des habitats, spécialisation des fonctions locales

Conclusion

Cette étude consacrée aux dynamiques démographiques et à l'évolution villageoise dans le cercle de Goundam depuis l'indépendance du Mali (1960) met en lumière une croissance numérique soutenue de la population, accompagnée de mutations profondes dans la taille et la structure des villages, reflétant les défis d'un territoire sahélien marqué par l'instabilité hydrique et socio-politique. L'analyse de l'évolution démographique révèle une multiplication par environ 1,5 de la population du cercle entre 1998 (130 583 habitants) et 2009 (151 329 habitants), avec un taux de croissance annuel moyen de 1,3% à 3%, porté par une fécondité élevée (proche de 6 enfants/femme) et une urbanisation naissante autour de Goundam-ville (de 9 030 à 12 586 habitants).

Ainsi, le cercle connaît une croissance démographique réelle, mais fragile, car elle repose sur des facteurs d'adaptation conjoncturels et demeure fortement exposée aux contraintes climatiques, hydriques et sécuritaires

À l'indépendance, les villages étaient modestes (souvent < 2 000 habitants), concentrés le long du système lacustre Faguibine, avec une prédominance rurale (81-90% de la population). L'évolution numérique des villages post-1960 s'explique par l'accroissement naturel, les migrations internes (sédentarisation des nomades Tamacheqs/Peuls) et flux de réfugiés liés aux crises (sécheresses 1970-1980, rébellion 2012), gonflant des communes comme Essakane (9 130 à 11 358) ou Gargando (6 658 à 8 522) et l'éclatement des villages, motivé par les facteurs économiques, climatiques (sécheresse, rareté des ressources) ou sociaux, augmentant ainsi le nombre de sites d'habitation permanente sans présence permanente des habitants.

La dynamique démographique globale, la densité faible (1,3 hab/km² en 2009 sur 115 947 km²) mais inégale (125 hab/km² à Goundam) a induit une évolution de la taille des villages : émergence de chefs-lieux hypertrophiés (Goundam, Tonka), prolifération de hameaux secondaires et dépeuplement de zones asséchées (ex. Issa Bery : -12%). Ces mutations traduisent une adaptation aux pressions climatiques (assèchement du Faguibine) et sécuritaires, favorisant l'exode vers les périmètres irrigués ou Diré. La croissance démographique risque d'exacerber des vulnérabilités alimentaires et des conflits fonciers.

Bibliographie

- Abocar Mahamadou, 2025 - Changements climatiques et systèmes de production des lacs interconnectés du système Faguibine au Mali, Thèse de doctorat, IPU, Bamako, Mali, 310 p.
- Abocar Mahamadou, Touré Abdoukadri Oumarou, Maiga Habiboulahi Daouda, Alboukader Mahamane, 2025 - « Changements climatiques et évolution des crues dans les lacs interconnectés du système Faguibine, cercle de Goundam, Mali », *Revue IRSI, Vol. 3, N°4, Maroc*, pp. 804-812.

- Grandet Claude, 1958 - La vie rurale dans le cercle de Goundam (Niger soudanais). *Cahiers d'outre-mer*, 11(41), pp. 25-46. <https://doi.org/10.3406/caoum.1958.2056>
- Groupe Urgence Réhabilitation Développement, 2020 - *Lac Faguibine : un territoire au cœur de dynamiques complexes (Rapport final)*. Agence Française de Développement (AFD) Mali, 44p.
- Institut National de la Statistique, 1976 - *Répertoire des villages, Recensement général de population et de l'habitat*, Bamako (Mali), 194p
- Institut National de la Statistique, 1998 - *Répertoire des villages, Recensement général de population et de l'habitat*, Bamako, 171p
- Institut National de la Statistique, 2009 - *4^{ème} Recensement général de la population et de l'Habitat du Mali (RGPH)*. Rapport final, Bamako (Mali), 241p.
- Institut National de la Statistique, 2022 - *Répertoire des localités du Mali en 2023 (Villages, Fractions et Quartiers)*, Bamako (Mali), 538p.
- Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales /Assemblée Régionale de Tombouctou, 2008 - *Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) : Diagnostic de la Région de Tombouctou*. Elaboré avec l'appui du Programme Adere-Nord et du Bureau d'études CADIS. Financement : Fonds Européen de Développement. Tombouctou, Mali, 167 p.
- Office pour la Mise en Valeur du Faguibine, 2011 - *Projet d'appui à la restauration du Système Faguibine (PARF)* : document de projet. Goundam/Bamako, 46 p.
- Programme de Développement Social Economique et Culturel, 2017- *Programme de développement économique, social et culturel du Conseil de Cercle de Goundam 2017-2021*, Région de Tombouctou, Mali, 59 p